

LIEU DE formation



Site de Nérac

Route de Francescas -
47600 NÉRAC
Tél. 05 53 97 40 13
E-mail :
cfa.nerac@educagri.fr



LA formation

Ce BTS agricole forme les apprentis à la gestion de projets d'aménagements paysagers, de l'étude préalable à la fin de leur réalisation.

Le ou la titulaire de ce BTSA conçoit, crée et aménage des espaces paysagers. Il organise le travail de l'équipe qu'il encadre, et gère de façon rentable toutes ces activités. Le ou la diplômé.e est capable d'analyser un paysage, de proposer et de réaliser des aménagements. Il ou elle réalise des mesures topographiques et des plans d'aménagement; établit des devis intégrant des choix de plantations, de matériaux, des constructions paysagères qui répondent aux objectifs de développement durable.

Il ou elle propose un entretien adapté, sait planifier des travaux, gérer des équipes et le stock de matériel, surveiller l'avancement d'un chantier. Il ou elle peut être employé.e dans une entreprise du paysage, dans une collectivité territoriale, plus rarement en bureau d'études. Il ou elle occupera des fonctions de responsable gestion des espaces verts, de chef d'équipe, chef de chantier ou de technicien ou technicienne des espaces verts, selon la taille et la nature de la structure qui l'emploie.

L'alternance

Formation sur 2 années :

- 20 semaines par an au CFA soit 700H
- 27 semaines par an en entreprise
- 5 semaines par an de congés payés

L'insertion professionnelle

Ce BTS agricole débouche sur la vie active mais il est possible de poursuivre des études en licence professionnelle, CS ou formation d'ingénieur.



DÉBOUCHÉS



Poursuite de formation :

- En licence pro
- Vers un autre BTS en 1 an
- Accès possible vers une poursuite en école d'ingénieur



un service
d'information
et d'orientation
vous aide à définir
votre parcours

contactez-nous
05 53 97 40 13

L'accompagnement

- Entretien individuel initial
- Bilan des acquis et compétences
- Valorisation du vécu en entreprise
- Un accompagnement au projet personnel et professionnel
- Parcours personnalisés (plateforme numérique)

Parcours individualisé si Validation d'Acquis Académique

L'examen

- 60% en évaluations certificatives et 40% en épreuves terminales sur les 2 ans

LES avantages

- Un statut et un salaire
- Un contrat d'apprentissage avec salaire évolutif versé par l'entreprise (43 à 67 % du SMIC)
- Une expérience professionnelle reconnue
- Aides pendant la formation (hébergement, restauration, permis)
- Aides de l'Etat pour l'employeur
- Des relations étroites avec les organisations professionnelles agricoles

LES conditions d'admission

Gestion du dossier par le CFA : admission Parcoursup et hors Parcoursup

- Avoir entre 16 et 30 ans
- Etre diplômé d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel
- Accueil travailleurs handicapés (Prendre Contact avec le référent handicap de notre CFA)

L'hébergement

- Possibilité d'hébergement en internat
- Restauration

Plus d'infos sur notre site internet
www.agrocampus47.fr

PLUS D'INFOS

WWW.AGROCAMPUS47.FR

